

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

HRC-Synoptic SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Synoptic PC, Crans-près-Céligny
3.

Contrat de fusion du:

13.12.2007
4.

Publication de la fusion:

FOSC n° 10 du 16.01.2008, page 7
5.

Echéance de préavis des créances:

24.04.2008
6.

Adresse pour la déclaration des créances:

HRC-Synoptic SA, 50, avenue de la Praille, 1227 Carouge
7.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.

Etude Fontanet, notaire
1211 Genève 3
(00276849)